

Charte de Convivialité

des Ateliers Jeux et Rencontres



Dans le cadre des différentes missions du Relais Petite Enfance de la Communauté de Communes du Sud Est du Pays Manceau, des Ateliers Jeux et Rencontres sont mis en place.

Afin de définir le déroulement et les objectifs de ces ateliers, la présente Charte est instaurée après avoir été travaillée avec les assistantes maternelles.

Toute personne souhaitant participer aux Ateliers Jeux et Rencontres doit prendre connaissance de cette Charte et s'engage à la respecter.

Un exemplaire de la Charte sera remis aux parents des enfants accueillis, avant participation.

Des Ateliers Jeux et Rencontres, pour qui ?

- Pour les assistantes maternelles du territoire
- Pour leurs propres enfants et les enfants qu'elles accueillent âgés de 0 à 3 ans non scolarisés
- Pour les parents exceptionnellement, sous certaines conditions (quel objectif, sur quelle durée..) et avec accord préalable de l'animatrice
- Précision : les enfants malades et contagieux ne pourront être accueillis lors des ateliers

Comment participer aux Ateliers Jeux et Rencontres ?

- La participation est gratuite et basée sur le volontariat
- L'inscription est obligatoire. Elle se fait auprès des animatrices du Relais Petite Enfance
- Afin d'assurer la sécurité, le bien-être des enfants et le bon déroulement de la matinée, les groupes sont limités à 12 enfants et 7 adultes **maximum** par séance

Quand se déroulent les Ateliers Jeux et Rencontres ?

- Le planning est défini par avance et diffusé auprès des assistantes maternelles, de vacances à vacances. Il est consultable sur le site internet de la Communauté de Communes.
- Les Ateliers Jeux et Rencontres ont lieu seulement pendant les périodes scolaires.
- Les Ateliers Jeux et Rencontres se déroulent en matinée :
 - les heures d'accueil (à partir de 9h30) et de départ sont libres, afin de respecter l'âge et le rythme de l'enfant
 - plusieurs activités et d'espaces symboliques sont mis à disposition des enfants sans obligation d'y participer
 - après un rangement en commun des jeux, la matinée se termine par un temps calme, autour de chansons et/ou de lectures

Où se déroulent les Ateliers Jeux et Rencontres ?

- Ils ont lieu par roulement sur les communes du territoire : Brette-les-Pins, Challes, Changé, Parigné l'Evêque, Saint Mars d'Outillé.
- Ponctuellement, des activités hors locaux habituels sont proposées (motricité à la salle Ouranos, lecture à la médiathèque, sorties nature...)
- Les locaux sont mis à disposition par les communes, qui en assurent l'entretien et le chauffage, contre paiement de charges supplémentaires. Les personnes présentes aux Ateliers Jeux et Rencontres s'engagent à respecter les locaux.

Ethique professionnelle

Les animatrices du Relais Petite Enfance et les participants aux Ateliers Jeux et Rencontres s'engagent :

- à se respecter (entre enfants, adultes)
- à respecter le rythme de l'enfant (ses temps de sieste, de fatigue...)
- à respecter la liberté de choix de l'enfant de faire ou ne pas faire une activité, à respecter ses envies
- à proposer sans imposer une activité à l'enfant, le but étant que l'adulte partage le jeu avec l'enfant et l'accompagne dans la découverte (faire avec l'enfant et non à sa place).
- à mettre des mots sur ce que vit l'enfant pendant l'atelier, afin de faciliter la découverte et l'autonomie de l'enfant
- à garder une parole neutre. L'enfant entend et comprend, il est sensible aux paroles dites.

Les animatrices et les assistantes maternelles sont soumises à la discrétion professionnelle et s'engagent à respecter l'histoire personnelle de l'enfant et de sa famille.

Les Ateliers Jeux et Rencontres ne sont pas des temps pour discuter des contrats, ni pour répondre à des questions individuelles ou administratives. Pour cela, les animatrices peuvent recevoir sur rendez-vous en dehors des ateliers.

Quel est l'intérêt pour l'enfant ?

Les Ateliers Jeux et Rencontres, pour le jeune enfant :

- un temps de découverte, de jeux et de partage
- un temps de socialisation, de rencontres avec d'autres enfants et adultes
- un temps pour favoriser l'autonomie

L'assistante maternelle

Les Ateliers Jeux et Rencontres, pour l'assistante maternelle :

- un temps de rencontres, d'échanges professionnels, d'échanges de savoir-faire, de partage d'expériences et d'observations centrées sur les enfants
- un temps de découverte de nouveaux jeux, de nouvelles activités
- un temps d'échanges, de partage avec les enfants
- un temps pour rompre l'isolement découlant du métier

L'assistante maternelle :

- s'engage à prévenir le Relais Petite Enfance en cas de désistement à un atelier, ou en cas de changement du nombre d'enfants qu'elle accompagne
- reste présente pendant l'Atelier Jeux et Rencontres et reste seule responsable des enfants qu'elle accompagne
- veille à la sécurité physique et affective de l'enfant, reste vigilante quant au jeu de l'enfant

Les animatrices

- organisent et mettent en place les Ateliers Jeux et Rencontres
- accueillent, veillent au bon déroulement et régulent les échanges lors des temps d'activités
- interviendront auprès des adultes ou des enfants lorsqu'elles jugeront que le cadre de la Charte n'est pas respecté

Ce qu'il faut apporter pour participer

- l'autorisation parentale écrite, valable pour une année scolaire, à remettre à l'animatrice dès la première participation de l'enfant
- une paire de chaussons ou de sur-chaussettes, pour les enfants et les adultes
- prévoir un change vestimentaire et des couches en cas de besoin

A noter...

Les animatrices et la Communauté de Communes du Sud Est du Pays Manceau ne sont pas responsables en cas de perte, de vol, de détérioration d'objets, de jouets... apportés par l'enfant et/ou l'assistante maternelle.

Contact

Relais Petite Enfance

Téléphone : 02 43 40 19 01

Courriel : relaispetiteenfance@sudestmanceau.com

Site internet de la CDC : <http://www.cc-sudestmanceau.fr>